

Le Monde

pour matinPLUS

Economie. Pour faire face à l'explosion de la téléphonie mobile, Orange, SFR et Bouygues Telecom rivalisent d'imagination afin de multiplier les indispensables antennes-relais sans braquer les riverains.



© O. ZANETTA

Faux arbres pour vraies antennes

Comment les opérateurs de mobiles se fondent dans le paysage

Quel est le point commun entre un thuya, une cheminée et un château d'eau ? Réponse : une antenne-relais de téléphonie mobile. Bouygues Telecom, SFR et Orange redoublent d'imagination pour se fondre dans le paysage. A Auvers-sur-Oise, trois arbres ont ainsi poussé du jour au lendemain près du stade municipal... Trois pylônes-thuyas pour les trois opérateurs. A Cléry-en-Vexin, le château d'eau dissimule trois antennes-relais. Ailleurs, ce sont de fausses cheminées qui sont construites ici ou là, sur le toit d'une ferme ou d'un pavillon de banlieue...

Raison principale à ce jeu du caméléon : ne pas braquer les maires. « J'ai refusé plusieurs fois des projets car je considérais que les antennes ne s'inséraient pas dans le site jusqu'au moment où l'on m'a proposé la solution de l'arbre : ça passe totalement inaperçu », témoigne Jean-Pierre Béquet, maire PS d'Auvers-sur-Oise. Pour les élus de petits villages, c'est carrément une bonne affaire. « Cela fait sept ans que Bouygues Telecom nous loue le clocher. Les 4500 euros par an que nous percevons nous permettent de payer le chauffage de l'église », se félicite Philippe Kilidjian, le maire de Maffliers (Val-d'Oise), qui fait remar-

quer, au passage, que l'opérateur n'a toujours pas installé son antenne dans le clocher...

Cette stratégie vise aussi à se faire oublier de riverains de plus en plus réticents à voir s'installer un pylône près de leur domicile. « Les opérateurs proposent cette solution lorsque les maires redoutent les réactions hostiles de leurs administrés », estime Janine Le Calvez, de Priartem, une association de riverains. *Pour nous, des arbres ou des antennes, ça reste inacceptable quand les relais sont trop près des habitations et que les valeurs de champs électromagnétiques sont importantes.*

« L'insertion paysagère est un geste citoyen »

Bouygues Telecom

« L'insertion paysagère est un geste citoyen », affirme Florence Curvale, responsable des relations extérieures de Bouygues Telecom pour la région parisienne. *Nous sommes désireux que les gens le sachent. D'ailleurs, dès que nous le faisons, nous publions un communiqué de presse.* Et de souligner que la solution du « thuya-relais » n'est pas neutre pour l'opérateur : « C'est trois fois plus cher qu'un pylône classique. »

Soucieux de leur image et désireux de ne pas braquer les maires, les opérateurs, dès 2001, ont mis en place des chartes locales pour le déploiement des réseaux, d'abord dans les grandes villes (Paris,

Lyon, Marseille...). En 2004, l'Afom (Association française des opérateurs mobiles) a édité, avec l'Association des maires de France, un « Guide des bonnes pratiques entre maires et opérateurs », qui régit l'installation des nouvelles antennes-relais, fixant les règles du « déploiement durable » de la téléphonie mobile, en prenant en compte « l'information des maires et de leurs administrés, la préservation des paysages, et les préoccupations sanitaires de la population ».

Avec le déploiement de l'Internet sur les mobiles et l'explosion du nombre d'appels, les opérateurs devront déployer de nouveaux relais, quand ils ne pourront pas optimiser ceux existants. Lors du dernier comptage publié par l'Agence nationale des fréquences, en 2006, 54 000 stations de radiotéléphonie parsemaient le territoire. Plusieurs milliers de nouvelles stations sont implantées chaque année. L'avenir des antennes caméléons semble assuré.

Olivier Zanetta

CET APRÈS-MIDI DANS

Le Monde

Les projets de la TNT francilienne enfin dévoilés

Selon l'OMS, la nocivité des mobiles n'est pas démontrée

C'est aujourd'hui qu'Etienne Cendrier, porte-parole de l'association Robin des toits, verra peut-être la fin d'une longue procédure judiciaire. La 11^e chambre de la cour d'appel de Paris rendra son délibéré dans le procès qui l'oppose à Bouygues Telecom.

L'affaire commence en novembre 2003, lorsque Etienne Cendrier dénonce, dans un entretien au *Journal du Dimanche*, les dangers supposés des radiofréquences émises par les stations-relais des réseaux de téléphones portables, et accuse les opérateurs de manipuler les mesures de puissance des antennes. Bouygues Telecom l'attaque aussitôt en justice, pour diffamation. Réclamant 200 000 euros de dommages et intérêts, l'opérateur en obtient 8 000.

En mars 2006, c'est au tour de SFR et Orange de croiser le fer avec le militant de Robin des toits. Cette fois, la justice donne raison à Etienne Cendrier. Elle estime alors que l'on

pouvait légitimement douter de l'indépendance des bureaux de contrôle des opérateurs. Fort de cette décision, l'association Robin des toits fait appel du premier jugement.

Pourtant, les études sur l'innocuité des antennes-relais ne manquent pas. L'OMS souligne dans un rapport de mai 2006 que «*compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche obtenus à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé*». Mais, au début 2007, une étude internationale de l'université de Berne soulignait ce que les Robin des toits ne cessent de dénoncer : la plupart des travaux sur les effets des téléphones portables sont biaisés par leur financement, pour une bonne part assuré par les opérateurs.

Eric Nunès

Un secteur de poids

► **Investissements** : avec 30 milliards d'euros investis sur quinze ans, essentiellement du fait du déploiement des réseaux Orange, SFR et Bouygues Telecom, la téléphonie mobile est l'un des premiers secteurs investisseurs en France. Le déploiement de la 3G (téléphonie de troisième génération) a, en 2004 et 2005, ajouté 2,5 milliards et 2,6 milliards d'euros d'investissements, soit l'équivalent de ceux d'un secteur comme les travaux publics.

► **Recettes** : le secteur a représenté un chiffre d'affaires de 20,8 milliards d'euros en 2006, et contribué, en 2005, à hauteur de 7 milliards d'euros aux recettes fiscales de l'Etat. La valeur ajoutée ainsi créée, 10 milliards d'euros, représente 0,8 % du produit intérieur brut (PIB).

► **Emplois** : l'ensemble du secteur emploie 95 000 salariés directs (centres d'appels, distribution...) et indirects (fabrication de composants électroniques, téléphones...).

► **Clients** : le nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles est passé de 500 000 en 1992 à 51,7 millions début 2007.

LA NEW GÉNÉRATION AIRLINE

MILAN

À PARTIR DE 30€ TOUTES TAXES INCLUSES

ET DEUX FOIS PAR JOUR!

DEPUIS ROISSY CHARLES DE GAULLE!

ACHETER : www.vueling.com 0 800 90 54 61
Appel gratuit depuis un fixe

La new génération airline : La compagnie aérienne nouvelle génération. Destinations Vueling : Barcelone, Milan, Amsterdam, Madrid, Rome, Saint-Jacques-de-Compostelle, Ibiza, Venise, Valence, Séville, Alicante. Prix toutes taxes incluses (taxes d'aéroport et frais de dossier) pour un aller simple au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle. Supplément de 4,50€ TTC par transaction pour tout paiement par carte de crédit et de 7€ TTC par trajet en cas d'achat par téléphone. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet www.vueling.com. Volez!